

## Instructions de commande de procès-verbaux

Vous pouvez commander des procès-verbaux auprès du fournisseur nommé par le tribunal ci-dessous - veuillez vous rendre directement sur leur site Web pour toute commande, ou les contacter par téléphone/fax ou courriel :

### eScribers, LLC

Numéro gratuit – 800-257-0885

Adresse :

7227 North 16th Street, Suite 207

Phoenix, AZ 85020

Adresse e-mail :

[VTtranscripts@escribers.net](mailto:VTtranscripts@escribers.net)

[www.escribers.net/vtorder.php](http://www.escribers.net/vtorder.php)

Pour soumettre une demande de procès-verbaux, accédez au site Web du fournisseur et remplissez les formulaires correspondants. Vous devez envoyer une copie aux autres parties impliquées dans l'affaire. Vous pouvez conserver une copie du formulaire de demande pour vos propres dossiers.

### POUR LES APPELS DE LA COUR SUPRÊME (y compris les audiences de mise en liberté sous caution)

Tout manquement à la commande de transcription ou de paiement du dépôt requis peut entraîner le rejet de votre appel auprès de la cour suprême.

Avec dispense des frais, les appelants ou les contre appelants peuvent être admissibles à la levée de l'exigence de procès-verbal ou au paiement à titre gracieux. Voir V.R.A.P. 10(b)(8) & (9).

Lorsque vous commandez des procès-verbaux, vous devez :

- Commander tous les procès-verbaux nécessaires à l'examen en appel dans les 14 jours suivant le dépôt de l'avis d'appel. V.R.A.P. 10(b)(1).
- Fournir une copie de la commande de procès-verbaux à toutes les parties. V.R.A.P. 10(b)(2).
- Vous conformer à la V.R.A.P. 10(c) si certaines ou toutes les procédures sont enregistrées sur vidéo.

### INFORMATIONS SUR LES PRIX

Temps de réponse	PDF envoyé par courriel (prix par page)	PDF par courriel et copie papier (prix par page)
Procès-verbal électronique		
1 jour ouvrable*	6,50 \$	7,25 \$
3 jours ouvrables*	5,25 \$	6,00 \$
7 jours	4,20 \$	4,95 \$
14 jours	3,65 \$	4,40 \$
30 jours	2,90 \$	3,65 \$
Copie (à une date ultérieure)	0,90 \$	
Ajouter procès-verbal papier	0,75 \$ par page	
Copie média uniquement (par audience)	25,00 \$	

Acompte : Vous devrez payer un acompte pouvant aller jusqu'à 75 % du coût total prévu du procès-verbal terminé au moment où vous passez la commande.

**\*Les tribunaux sont censés fournir aux vendeurs les documents nécessaires dans les cinq (5) jours ouvrables ; ainsi, il se peut qu'il ne soit pas possible de respecter ces délais d'exécution accélérés.**

